



## Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

### 4834<sup>e</sup> séance

Lundi 29 septembre 2003, à 10 heures  
New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	Sir Emyr Jones Parry . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Pleuger
	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Bulgarie . . . . .	M. Raytchev
	Cameroun . . . . .	M. Chungong Ayafor
	Chili . . . . .	M. Muñoz
	Chine . . . . .	M. Zhang Yishan
	Espagne . . . . .	M. Arias
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cunningham
	Fédération de Russie . . . . .	M. Konuzin
	France . . . . .	M. de La Sablière
	Guinée . . . . .	M. Sow
	Mexique . . . . .	M. Aguilar Zinser
	Pakistan . . . . .	M. Khalid
	République arabe syrienne . . . . .	M. Atieh

### Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

03-53427 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 20.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Guinée-Bissau**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Guinée-Bissau, une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Cabral (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 25 septembre 2003, qui se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de demander que S. E. M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Timor-Leste et Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise en Guinée-Bissau, puisse prendre part, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à la séance d'information publique sur la Guinée-Bissau prévue le 29 septembre 2003. »

Cette lettre a été publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/2003/917.

Si je n'entends pas d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement provisoire, M. José Ramos-Horta.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite très chaleureusement la bienvenue à M. José Ramos-Horta et l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Tuliameni Kalomoh, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, en vertu de l'article 39 du Règlement provisoire.

Je donne à présent la parole à M. Kalomoh.

**M. Kalomoh** (*parle en anglais*) : Cet exposé suit celui que j'ai présenté aux membres du Conseil de sécurité le 15 septembre 2003, un jour après le coup d'État du général Verissimo Correia Seabra en Guinée-Bissau. Aujourd'hui, je voudrais mettre le Conseil à jour quant aux principaux faits qui se sont déroulés depuis.

Les membres du Conseil sont bien conscients de l'instabilité de la situation politique, économique et sociale qui régnait sur le pays avant le coup d'État. Cette situation se caractérisait, entre autres choses, par la gravité des problèmes financiers et la faiblesse des structures étatiques qui étaient virtuellement incapables d'assurer la prestation de services minimaux à la population; par un gouvernement assuré de plus en plus par des décrets que l'ex-Président Kumba Yalá promulguait après avoir dissous l'Assemblée nationale; par l'instabilité institutionnelle due aux changements fréquents, par le Président, de premiers ministres et de ministres; par une situation économique catastrophique et par de fortes tensions sociales dues, entre autres choses, aux énormes arriérés dans le versement des salaires. Bref, nous avons là tous les signes d'un pays en situation de préconflit.

Les membres se souviendront également que les officiers qui ont fait le coup d'État le 14 septembre 2003 ont déclaré que leur acte était motivé par la nécessité de

« rétablir l'autorité de l'État, de débarrasser l'administration publique de l'esprit de parti, de mettre en place un gouvernement de transition qui inclurait toutes les tendances politiques du pays et de poser les fondations des prochaines élections générales ».

Immédiatement après le coup d'État, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO) a déployé des efforts de facilitation/médiation et, avec l'appui énergique de la présidence de la Communauté des pays de langue portugaise, a favorisé la conclusion, le 17 septembre, d'un accord entre le Président Yalá et les militaires responsables du putsch. Cet accord prévoyait le retour des forces armées dans leurs casernes, la démission du Président Yalá, la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale dirigé par un civil, et la tenue d'élections générales. Le même jour de la conclusion de cet accord, le Président Yalá a démissionné.

Le 18 septembre 2003, le Président Kufuor du Ghana, Président de la CEDEAO, et ses homologues nigérian et sénégalais, se sont rendus en Guinée-Bissau pour faciliter un consensus entre les principaux protagonistes sur les mécanismes de transition de base. Par la suite, les militaires ont convenu que le Président intérimaire serait également un civil. Entre-temps, une commission technique spéciale de 16 membres, composée des représentants de tous les partis politiques et de la société civile, ainsi que des chefs religieux et traditionnels, a été créée pour mettre au point une charte de transition.

Le 23 septembre 2003, le Comité militaire a nommé M. Henrique Rosa, économiste et ancien Président de la Commission électorale nationale pendant les élections de 1994, Président de transition. M. Arthur Sanha, ancien Ministre de l'intérieur et Secrétaire général actuel du parti au pouvoir, le Partido de Renovação Social, a été nommé Premier Ministre de transition. Si la désignation de M. Rosa a été bien accueillie par toutes les parties prenantes, celle de M. Sanha, à laquelle la plupart des partis politiques étaient opposés, a été très controversée.

Après deux semaines de négociations quasi permanentes, souvent fort tendues, le 28 septembre 2003, la Charte de transition politique a été officiellement acceptée en Guinée-Bissau par le Comité militaire pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique, 23 partis politiques reconnus sur 24 et les organisations de la société civile. Elle a été officiellement adoptée et signée au cours d'une réunion à laquelle ont participé tout le Comité militaire et des représentants des partis politiques et de la société civile. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des représentants de la communauté diplomatique en Guinée-Bissau.

La Charte de transition politique se définit comme un instrument qui doit guider le processus de retour à la normalité constitutionnelle. Elle présente la liste des organes de transition politique : le Président de transition de la République, le Comité militaire pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique, le Conseil de transition national et le Gouvernement de transition. Le Comité militaire, dont le mandat prend fin avec la période de transition, est défini comme étant un organe consultatif au service du Président de transition. Le Conseil de transition national est un organe de surveillance politique des autres organes, et tient donc lieu de parlement pendant la période de transition. Le Conseil sera présidé par le Président du Comité militaire. Il comprend tous les membres du Conseil de transition national, un représentant de chaque parti politique et huit représentants de la société civile, soit 56 membres en tout. Le Premier Ministre sera le chef du Gouvernement de transition.

Aucune date n'a été arrêtée pour la tenue des élections, mais la Charte indique que des élections législatives devraient avoir lieu dans les six mois qui suivent la signature de la Charte, à savoir, d'ici au 28 mars 2004. À ce moment-là, le Conseil de transition national et le Gouvernement de transition cesseront d'exister et seront remplacés par une Assemblée nationale populaire élue et par un nouveau Gouvernement. Les élections présidentielles devraient avoir lieu un an au plus tard après que les députés élus auront prêté serment. En d'autres termes, la présidence de transition durera 18 mois au plus.

Hier, 28 septembre, M. Henrique Pereira Rosa a prêté serment en tant que Président de transition et M. Antonio Artur Sanha en tant que Premier Ministre de transition. Les membres du Conseil national de transition ont aussi prêté serment.

Dans son discours d'acceptation de l'investiture, M. Rosa a déclaré qu'il assimilait son rôle à celui d'une boussole à laquelle on se réfère pour vérifier la direction générale du processus. Il a aussi exprimé sa gratitude à la communauté internationale pour son appui et sa compréhension ainsi qu'au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et déclaré qu'il voulait que la communauté internationale accompagne la Guinée-Bissau pour qu'une aide urgente puisse être fournie à son peuple.

Pour terminer, je voudrais dire que la classe politique, l'armée, et les organisations de la société civile en Guinée-Bissau sembleraient s'être éloignées du précipice et ont atteint une solution consensuelle pour la transition. Nous considérons ceci comme un pas dans la bonne direction. Il semblerait que règne maintenant une atmosphère de concessions mutuelles qui augure bien de l'avenir prochain. Mais de graves tensions sociales et économiques persistent et la classe dirigeante de Guinée-Bissau devra les gérer de manière prudente. La tâche urgente qui attend la communauté internationale est d'aider à assurer une transition réussie en répondant aussi généreusement que possible aux besoins économiques et budgétaires du gouvernement de transition.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), S. E. M. José Ramos-Horta.

**M. Ramos-Horta** (*parle en anglais*) : Je me suis présenté devant le Conseil de sécurité à de nombreuses occasions dans le passé mais pour traiter d'un autre sujet, à savoir la situation dans mon pays. C'est la première fois que je participe à un débat portant sur un sujet autre que celui de mon pays. Je le fais avec un sentiment d'amitié et de solidarité avec le peuple de la Guinée-Bissau avec lequel nous partageons des siècles d'histoire commune.

C'était avec un sentiment d'humilité et conscient de la lourdeur de la tâche que j'ai accepté la responsabilité que mes collègues, les ministres des affaires étrangères de la Communauté des pays de langue portugaise, m'ont confiée, lors de leur rencontre à Coimbra, en juillet 2003, d'oeuvrer en tant qu'envoyé spécial pour prêter soutien aux préparatifs des élections prévues pour le 12 octobre et pour promouvoir le dialogue national en Guinée-Bissau de manière à s'assurer que ces élections se tiennent dans un climat de tranquillité et de confiance dans le système.

J'ai passé au total une semaine en Guinée-Bissau où j'ai rencontré l'ex-Président Kumba Yalá, de nombreux ministres du Gouvernement, tous les dirigeants parlementaires, les plus hauts gradés des forces armées, le corps diplomatique et, en particulier, les représentants de la Communauté des pays de langue portugaise et les voisins de la Guinée-Bissau, les autorités religieuses, le secteur privé, les dirigeants

syndicaux, les étudiants et les universitaires. J'ai eu deux entretiens en privé avec le Président Kumba Yalá. Le 16 août, lorsque j'ai quitté la Guinée-Bissau, je suis parti sans avoir eu la certitude que je voulais obtenir, à savoir qu'il n'y aurait pas d'intervention militaire. Dans mes entretiens avec tous les partis politiques, les autorités religieuses, y compris les dirigeants musulmans et protestants, et le secteur privé, j'ai perçu une profonde déception générale en ce qui concerne la gouvernance en Guinée-Bissau. De surcroît, tous étaient d'avis qu'il devrait y avoir des changements.

Même si le Président Kumba Yalá m'a assuré dans nos conversations privées qu'il honorerait le résultat des élections quel qu'il soit, si les élections se tenaient le 12 octobre, cela ne voudrait pas nécessairement dire qu'il en découlerait une meilleure relation entre la présidence et un nouveau parlement. Dès lors, l'instabilité perdurerait. J'ai quitté la Guinée-Bissau avec la conviction qu'une intervention militaire n'était qu'une question de jours, c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas d'un « si » mais d'un « quand ».

Il semblerait que l'intervention militaire qui a déposé le Président Kumba Yalá ait été bien accueillie par la société de la Guinée-Bissau tout entière. Les ministres des affaires étrangères de la Communauté des pays de langue portugaise, tout comme le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et la communauté internationale déplorent les événements qui ont amené les changements en Guinée-Bissau. Cependant comme l'a éloquentement dit le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, les conditions en Guinée-Bissau étaient propices aux événements qui s'y sont effectivement déroulés. Nous ne pouvons qu'être satisfaits qu'il n'y ait pas eu de violence, qu'aucun coup de feu n'ait été tiré, et que ceux qui sont au pouvoir se soient maintenant engagés à favoriser un retour à la normale et à des arrangements constitutionnels, et à tenir des élections devant déboucher sur une nouvelle législature et l'entrée en fonctions d'un nouveau président.

Ce que j'ai été à même d'observer de plus déchirant et de plus touchant en Guinée-Bissau a été cet extraordinaire sentiment de dignité et de fierté du peuple de Guinée-Bissau. Pendant plus d'un an, des milliers de fonctionnaires ont travaillé sans salaire. De même, pendant plus d'un an, les soldats et les officiers n'ont pas touché de salaire. Il pleuvait à l'intérieur des casernes des officiers militaires à qui j'ai rendu visite. Paradoxalement, dans cette région de l'Afrique de

l'Ouest fortement ébranlée par la violence, la Guinée-Bissau était une oasis de tranquillité où il n'y avait pas de haine même envers ceux qui géraient mal leur pays. Le peuple de la Guinée-Bissau a fait preuve d'une force énorme, de tolérance et d'esprit de solidarité.

Je souhaite féliciter l'ONU pour le remarquable travail effectué en Guinée-Bissau en tant que médiateur, conciliateur et interlocuteur vers lequel de nombreux dirigeants politiques de différentes convictions ont pu se tourner pour faire entendre leurs griefs les uns contre les autres ou contre le gouvernement et vice versa. Le Bureau d'appui au programme de consolidation de la paix des Nations Unies en Guinée-Bissau a joué un rôle très utile et j'espère que son mandat sera prorogé. Même si elle n'a pas d'autre but, la simple présence des Nations Unies en Guinée-Bissau en tant qu'intermédiaire et conciliateur aidera à créer les conditions nécessaires à des élections dont nous espérons qu'elles auront lieu.

Comme c'est le cas dans d'autres situations conflictuelles, comme celles qui se produisent dans mon pays et dans de nombreux autres, le processus électoral n'est qu'une étape. Le pays a grand besoin d'une aide économique. Les institutions de Bretton Woods doivent montrer plus de pragmatisme et de compassion et peut-être accorder au Trésor de la Guinée-Bissau un moratoire sur les paiements à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et aux autres institutions de manière à donner au pays un moment de répit en attendant que l'économie se redresse. Le pays a un énorme potentiel. Grâce à Dieu, il bénéficie d'abondantes précipitations et de suffisamment de terre. Bien géré et si on lui donne l'occasion de se développer, ce pays pourrait devenir un grenier à blé pour la région tout entière.

Je félicite le Conseil de sécurité de rester saisi de cette question, et de la garder à l'examen, ainsi que de donner aux militaires et autres qui sont actuellement à la tête du pays le bénéfice du doute. Je dois dire que j'ai toute confiance que les personnes – les cadres militaires – que j'ai rencontrés en Guinée-Bissau ne souhaitent pas rester au pouvoir. Ils ne sont pas gens à avoir fait un coup d'État pour un quelconque butin de victoire; ils ont été réellement motivés par des conditions sociales et économiques qui les avaient tous profondément atteints. Ils méritent notre confiance, ils méritent de la considération et ils méritent qu'on leur donne une chance.

La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) continuera de suivre de près le processus en Guinée-Bissau et d'y apporter son appui, de concert avec l'ONU et avec les voisins de la Guinée-Bissau. Je crois comprendre que les Ministres des affaires étrangères de la CPLP vont bientôt nommer un émissaire de haut rang, de l'Angola, qui sera chargé, à temps plein, d'un suivi plus étroit des événements en Guinée-Bissau, afin d'apporter toute assistance requise le cas échéant. Je reste également à la disposition de mes collègues de la communauté des pays lusophones à l'ONU si je puis apporter une aide, dans les limites de mes possibilités – en geste de gratitude pour la Guinée-Bissau, qui nous a aidés pendant de nombreuses années, et pour l'ONU, qui a aidé de longues années le Timor oriental. Et si le Timor-Leste peut, d'une façon ou d'une autre, contribuer à la normalisation et à la démocratisation de la Guinée-Bissau, ce sera notre petit geste de réciprocité vis-à-vis de la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Monsieur le Ministre Ramos-Horta de sa déclaration et de tout ce qu'il a fait.

Puisqu'il n'y a pas de liste d'orateurs, j'invite les membres du Conseil qui souhaitent faire des observations ou poser des questions à le faire savoir au Secrétariat.

**M. Pleuger** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier le Sous-Secrétaire général, M. Kalomoh, de son exposé très complet. Nous apprécions également beaucoup la présence parmi nous de S. E. M. Ramos-Horta. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons écouté son exposé et nous espérons que l'analyse qu'il nous propose quant à un meilleur avenir pour le pays et à la possibilité de régler les problèmes, se vérifiera.

À l'instar du Secrétaire général, de l'Union européenne et du Conseil de sécurité lui-même, nous avons condamné le coup d'État militaire en Guinée-Bissau et nous appuyons la position de l'Union africaine contre la prise du pouvoir par la force. Je voudrais, à cet égard, saluer le rôle constructif joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest après le coup d'État. Nous espérons que l'on reviendra rapidement à l'ordre constitutionnel et nous prenons note de l'annonce faite en ce sens par le comité militaire. Nous espérons que le processus électoral en cours ne sera pas davantage compromis et

que les élections se tiendront le plus rapidement possible.

Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous restons déterminés à travailler de concert avec l'ONU, et notamment avec le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social pour la Guinée-Bissau, mais également avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies.

Nous avons le sentiment que la Guinée-Bissau est maintenant à un tournant de son histoire et que nous avons un risque réel de voir cet État faire faillite. La situation économique est des plus grave; le Fonds monétaire international s'est retiré; les projets de la Banque mondiale sont suspendus : c'est une situation qui doit être redressée rapidement afin que le peuple de Guinée-Bissau puisse retrouver à l'avenir la sécurité et la prospérité. Il nous paraît donc absolument primordial de ramener la légalité constitutionnelle et les principes démocratiques.

**M. Gaspar Martins** (Angola) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Sous-Secrétaire général, M. Kalomoh, de l'exposé très détaillé qu'il nous a présenté ce matin. Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance à un moment on ne peut mieux choisi.

Je voudrais dire d'emblée que je me félicite de la présence aujourd'hui de ministres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est en effet grâce à l'intervention très efficace de la CEDEAO, comme vient de le dire à l'instant mon collègue Günter Pleuger, qu'une crise a pu être évitée.

Je voudrais également saluer la présence de S. E. M. José Ramos-Horta et le remercier de son exposé très complet. Il était en Guinée-Bissau comme Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) juste avant le coup d'État et il suit la situation en tant qu'Envoyé spécial nommé par ses collègues les ministres des affaires étrangères des pays de langue portugaise.

Les deux organisations régionales, la CEDEAO et la CPLP, ont réagi rapidement à la crise, ce qui, encore une fois, témoigne de l'importance des organisations régionales et de la dimension régionale de cette crise.

Je voudrais également remercier la communauté internationale de sa réponse à la situation. La séance de

ce matin est une très bonne illustration de l'importance qu'attache la communauté internationale à la situation en Guinée-Bissau.

La situation actuelle en Guinée-Bissau est un exemple de spirale dangereuse susceptible de mener à une situation incontrôlable et qui exigera encore plus de ressources à l'avenir si des mesures urgentes ne sont pas prises – au premier chef par la population de Guinée-Bissau elle-même, mais également par la communauté internationale. Les exposés de ce matin nous indiquent que la Guinée-Bissau prend effectivement des mesures et s'est attelée au règlement des problèmes, en tout cas des problèmes constitutionnels.

L'objectif du Conseil, en organisant cette séance, était, nous le savons, d'évaluer l'état de préparation des élections législatives en Guinée-Bissau, qui auraient dû se tenir le mois prochain. Ces élections devaient établir l'ordre institutionnel, qui s'impose pour que le pays puisse s'attaquer à sa reconstruction économique. Il est donc fondamental que tout soit fait pour veiller à ce que la mise en place du Gouvernement de transition se fasse sans heurts afin que le pays puisse le plus rapidement possible revenir à l'ordre constitutionnel.

Il est également satisfaisant, à cet égard, de constater que les habitants de la Guinée-Bissau, comme ses dirigeants politiques n'ont pas renoncé au dialogue pour résoudre leurs différends. Nous nous félicitons de l'attitude très positive du peuple bissau-guinéen car sur toutes les questions non encore réglées, le consensus est la meilleure garantie de la stabilité politique du pays.

Nous reconnaissons que c'est aux Bissau-Guinéens eux-mêmes que revient le rôle primordial dans cette situation mais il importe également de noter que la communauté internationale a également une responsabilité à assumer. Les autorités de Guinée-Bissau doivent prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer la confiance des donateurs, tandis que la communauté des donateurs doit éviter toute situation qui reviendrait à subordonner sa réponse aux besoins du pays à des conditions irréalistes. Celles-ci pourraient en effet créer un cercle vicieux et pénaliser encore le pays et sa population, prolonger la crise et avoir un impact potentiellement néfaste sur tout le reste de la région. Il est donc nécessaire d'aborder la

situation en faisant preuve d'ouverture d'esprit. Notre objectif doit être de rompre ce cycle improductif.

Il est également important que les protagonistes de l'aide au développement qui ont exprimé leur volonté d'aider la Guinée-Bissau, ainsi que ceux qui ont déjà offert une assistance à ce pays, maintiennent leur soutien afin de libérer la Guinée-Bissau du déclin politique et socioéconomique. À cet égard, nous félicitons le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, ainsi que le représentant résidant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour le rôle extrêmement positif qu'ils ont joué dans le pays. M. Ramos-Horta nous a une nouvelle fois parlé ce matin de ce rôle positif. Il doit être renforcé. L'organisation d'une conférence de bailleurs de fonds et les contributions au Fonds d'urgence pour la gestion économique mis en place par le PNUD devraient permettre le transfert de cet appui au pays.

Pour répondre efficacement à la crise en Guinée-Bissau, l'appui du Conseil de sécurité aux efforts des acteurs régionaux est essentiel. La CEDEAO, la CPLP et l'Union africaine ont un rôle très important à jouer pour empêcher que la situation politique ne continue à se détériorer. Nous nous félicitons donc de la décision qu'ont prise la CEDEAO et la CPLP de nommer des représentants dans le pays afin de suivre la situation. Nous nous félicitons également de la nomination par l'Union africaine d'un Envoyé spécial pour la Guinée-Bissau.

Le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social sur la Guinée-Bissau, le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau et le Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique demeurent des outils importants pour la promotion de la paix et le règlement de cette crise. Par conséquent, les recommandations du Conseil de sécurité et de ces groupes doivent être mises en oeuvre.

Je voudrais profiter de cette occasion pour rappeler que la Guinée-Bissau dispose de ressources humaines précieuses. Il faut les impliquer dans le processus. Elles doivent pouvoir jouer un rôle. Je pense particulièrement à la diaspora de la Guinée-Bissau.

Pour terminer, la situation en Guinée-Bissau est une situation d'urgence. Le Conseil de sécurité doit l'aborder en tant que telle, avant que celle-ci ne dégénère en un conflit plus large, avec toutes les

implications que cela peut avoir, et qu'il serait bien plus difficile de régler.

**M. Konuzin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation tient à remercier ceux qui, aujourd'hui, ont fait des exposés sur la situation en Guinée-Bissau.

Les événements dans ce pays sont alarmants. Ils s'inscrivent dans toute une série de coups d'État ou tentatives de coup d'État survenus ces derniers mois en Afrique : en mars en République centrafricaine, en juin en Mauritanie, en juillet à Sao Tomé-et-Principe, et le 14 septembre en Guinée-Bissau.

Lors de la visite de la mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau en juin 2003, nous avons vu une situation déchirante. Le Président Kumba Yalá était totalement coupé de son peuple et prisonnier d'illusions sur l'avenir de son pays, un pays qui traversait une très grave crise systémique depuis la guerre civile. Nos contacts avec l'opposition politique, la société civile et les organisations de femmes nous ont montré que le Président vivait dans un vide social. Les pouvoirs législatif et judiciaire ne fonctionnaient plus. Le jeu de « chaises musicales » au sein du Gouvernement montrait à l'évidence que le pouvoir exécutif ne reposait que sur les intrigues personnelles du Président et la tolérance des militaires. Et les militaires ont perdu patience.

À l'instar de plusieurs États, la Russie, de concert avec d'autres membres du Conseil de sécurité, a condamné le changement non constitutionnel de pouvoir en Guinée-Bissau. Cependant, cela ne saurait suffire. Il est nécessaire de comprendre les raisons de ce qui s'est passé, des raisons communes à beaucoup d'États en Afrique. Malgré des circonstances différentes dans chacun des pays que j'ai mentionnés précédemment, il y a un trait commun à beaucoup de régimes africains : la faiblesse de l'autorité du Gouvernement et des bases démocratiques insuffisamment développées. Ce sont les Africains eux-mêmes qui nous ont fait part de ces observations.

Un Gouvernement qui arrive au pouvoir de façon constitutionnelle mais qui ensuite viole la Constitution, ou la remplace purement et simplement, perd toute légitimité. L'absence d'un système de contre-pouvoirs efficace et démocratique empêche la société de procéder à une alternance constitutionnelle du pouvoir. Ce problème existe depuis plus de 10 ans.

Pour redresser cette situation, il ne faut pas une assistance considérable de la part des donateurs. Il ne faut pas des années de restructuration socioéconomique. Ce qu'il faudra, c'est la volonté politique pour affirmer les normes de démocratie généralement reconnues et exiger qu'elles soient strictement respectées. Il a parfois été fait référence, y compris par le Président Kumba Yalá, à la situation particulière de l'Afrique en la matière, mais l'expérience ne confirme pas cette thèse. Bien au contraire, là où la démocratie s'est enracinée – et l'Afrique compte de nombreux pays où c'est le cas – le pouvoir constitutionnel n'est pas menacé. La communauté internationale doit fournir une assistance adéquate. L'ONU joue un rôle très important pour promouvoir la démocratie. L'Union africaine peut jouer un rôle spécial à cet égard, notamment dans le cadre du programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Il y a un trait commun aux coups d'État survenus en République centrafricaine et en Guinée-Bissau, c'est que les auteurs ont tout de suite annoncé qu'ils comptaient organiser des élections. Le Conseil de sécurité doit suivre ces situations pour veiller à ce que ces promesses ne restent pas lettre morte. Les peuples de ces pays, qui connaissent déjà les difficultés de la reconstruction après un conflit, ne doivent pas devenir les otages de l'illégalité.

Je voudrais poser une question au Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Kalomoh.

Monsieur Kalomoh, quelles sont les possibilités dont dispose l'ONU à l'heure actuelle en Guinée-Bissau pour appuyer le processus démocratique et faire en sorte que les élections qui sont prévues aient lieu en temps voulu?

**M. Cunningham** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Kalomoh et le Ministre José Ramos-Horta de leurs exposés riches en informations qui nous permettent de débattre des événements en Guinée-Bissau. Je serai bref, car la position de mon gouvernement est très proche de celle déjà exposée par l'Ambassadeur Pleuger.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en Guinée-Bissau. Nous espérons que les progrès réalisés en vue de la restitution du pouvoir à un pouvoir civil se poursuivront. Nous avons pris note des observations de l'Ambassadeur Kalomoh en ce qui

concerne le consensus sur la transition et l'atmosphère de concessions réciproques qu'il a décrite. Nous espérons que cette atmosphère se maintiendra et qu'elle fournira une base pour aller de l'avant. Nous encourageons l'adoption de mesures rapides en vue de la constitution d'un gouvernement civil et de la préparation, dès que possible, d'élections démocratiques et ouvertes à une large participation. Nous nous félicitons vivement du rôle que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a joué et continue de jouer pour appuyer ce processus et nous lui apportons, ainsi qu'aux autres membres de la communauté internationale, tout notre soutien. La Communauté des pays de langue portugaise, l'Union africaine et le Conseil de sécurité ont tous pour intérêt commun le rétablissement de la direction civile et l'amélioration de la gouvernance en Guinée-Bissau. Nous continuerons de suivre de près l'évolution de la situation dans le pays et d'assurer la coordination avec la CEDEAO, l'Afrique du Sud et d'autres qui apportent leur aide, y compris les membres du Conseil, et nous espérons que nous pourrions tous assister au rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel.

**M. Khalid** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Kalomoh de la mise à jour qu'il a présentée sur la situation en Guinée-Bissau et nous sommes reconnaissants de l'exposé qu'a fait S. E. M. Ramos-Horta au nom de la Communauté des pays de langue portugaise. Nous rendons hommage au travail que vous avez accompli, Monsieur le Président.

Nous convenons avec M. Kalomoh que la dégradation de la situation s'est arrêtée au bord du précipice et nous nous félicitons du fait que les principales parties prenantes semblent être parvenues à un consensus sur des arrangements transitoires. Nous devons écouter sa mise en garde contre les problèmes politiques et sociaux graves persistants qui exigent une gestion prudente. La nécessité d'un engagement international continu et d'une aide généreuse ne saurait être surestimée.

L'Organisation des Nations Unies a consacré beaucoup de temps et d'efforts à aider la Guinée-Bissau à surmonter les multiples défis qu'elle rencontre. La Guinée-Bissau peut être considérée comme un test pour le système des Nations Unies, les organisations régionales, les pays donateurs et, en fin de compte, l'ensemble de la communauté internationale. Le succès ou l'échec en Guinée-Bissau

sera crucial non seulement pour la population du pays mais pour la crédibilité et l'efficacité de l'ONU, compte tenu du fait que la Guinée-Bissau figure simultanément au centre de l'attention de deux organes principaux des Nations Unies, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

Les efforts coordonnés du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, dans le cas de la Guinée-Bissau, devaient préfigurer le renforcement et l'institutionnalisation de la riposte de l'ONU au niveau intergouvernemental face aux crises et aux situations complexes caractérisées par des liens entre les questions politiques, culturelles, sociales et économiques ainsi qu'en matière de sécurité et de développement. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer en Guinée-Bissau. C'est un petit pays avec une population de seulement 1,3 million et son économie, quoique affaiblie, est de petite taille. Cela suppose donc que les besoins en aide internationale nécessaires pour rectifier les problèmes de la Guinée-Bissau et assurer son autonomie sont proportionnellement plus faibles.

La pauvreté extrême et l'absence de développement sont les problèmes principaux. Quarante-huit pour cent de la population vit avec moins de 1 dollar par jour. La mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau a indiqué que le chômage généralisé, surtout chez les jeunes, représente une menace potentielle à long terme pour la paix et la stabilité. Heureusement, et ce qui est plutôt surprenant, la situation est restée calme malgré les tensions politiques et les conditions socioéconomiques sombres.

La riposte de la communauté internationale, dirigée par l'Organisation des Nations Unies, en faveur de la consolidation de la paix et des besoins de la Guinée-Bissau devrait constituer un effort résolu fondé sur des principes, mais assorti d'une souplesse opérationnelle, comme notre délégation l'a déclaré à plusieurs reprises. La transition démocratique doit être appuyée avec ardeur pour pouvoir compter sur toutes les ressources nécessaires.

Il est surprenant qu'un pays comme la Guinée-Bissau qui ne peut même pas rémunérer ses fonctionnaires ait remboursé régulièrement ses prêts, y compris les intérêts, au Fonds monétaire international. Nous souscrivons à l'observation de M. Ramos-Horta selon laquelle il est nécessaire que les institutions de Bretton Woods accordent une attention particulière et

pragmatique à la capacité de la Guinée-Bissau d'effectuer ses remboursements.

Lors de la séance publique sur le Libéria le 27 août dernier, le Ministre ghanéen des affaires étrangères, tout en attirant l'attention du Conseil sur la situation en Guinée-Bissau, l'avait informé que les engagements pris par la communauté internationale en vue de fournir une assistance à la Guinée étaient trop lents à se concrétiser. Au début de juin, lors d'une réunion préparatoire qui a précédé la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest, celui qui était alors le Représentant permanent de la Guinée-Bissau, avait plaidé ainsi pour une assistance internationale à son pays : « Hier, c'était le Président Nino, aujourd'hui Kumba Yalá, demain ce sera quelqu'un d'autre, mais les problèmes de la Guinée-Bissau demeurent les mêmes ». Je pense que nous devrions réfléchir sérieusement à ces paroles et mettre au point des solutions pratiques susceptibles de profiter réellement au peuple de la Guinée-Bissau.

**M. Chungong Ayafor** (Cameroun) : À mon tour, qu'il me soit permis de remercier M. Kalomoh et S. E. M. Ramos-Horta, Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise, pour les exposés détaillés et complémentaires qu'ils viennent de nous faire sur la situation en Guinée-Bissau. Le Cameroun voudrait réitérer sa ferme désapprobation du coup d'État militaire du 14 septembre dernier, qui a entraîné le 17 septembre la démission du Président Kumba Yalá, démission dont nous prenons acte. Nous ne pouvons également que prendre acte de la désignation d'un Gouvernement civil de transition avec un Président de la République civil et un Premier Ministre civil. Nos vœux de succès accompagnent ce gouvernement de transition.

Ma délégation se félicite de ce que la junte militaire ait renoncé à se maintenir au pouvoir pendant la période de transition et ait, de ce fait, ouvert la voie à la restauration rapide de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau et à une sortie de crise. Je voudrais saluer l'action diplomatique prompte et efficace des Présidents Kufuor, du Ghana; Obasanjo, du Nigéria; et Wade, du Sénégal, qui se sont rendus à Bissau et ont obtenu du général Correia, autoproclamé Président par intérim de la transition, qu'il cède le pouvoir à un Gouvernement civil. Il convient aussi d'apprécier l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union

africaine qui ont dépêché une mission conjointe en Guinée-Bissau.

L'armée doit, cette fois et dorénavant, tenir la promesse faite à la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest, effectuée en juin dernier, de ne pas intervenir dans le processus politique et d'être loyale à l'autorité constitutionnelle. Le changement inconstitutionnel n'a pas – loin de là – effacé miraculeusement les nombreux défis que doit relever la Guinée-Bissau en partenariat avec la communauté internationale pour consolider la paix dans le pays.

La crise politique et socioéconomique demeure ce qu'elle était, avec les tensions sociales qu'elle a générées. Plus que jamais aujourd'hui, la Guinée-Bissau a besoin de l'assistance de la communauté internationale, non seulement pour remettre sur les rails le processus électoral interrompu et raccourcir la période de transition, mais également pour éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Le Cameroun n'a pas de religion sur la durée de la transition mais est convaincu qu'il faut accorder toute l'attention requise à la fois aux propositions contenues dans le pacte de transition remis au Comité militaire par la commission ad hoc présidée par l'archevêque de Bissau, ainsi que l'avis de la CEDEAO.

Le Conseil doit encourager toutes les parties intéressées à continuer de suivre de près l'évolution de la situation, en particulier, l'Union africaine, la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise, le Groupe consultatif spécial du Comité économique et social sur la Guinée-Bissau, le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau et le Groupe de travail ad hoc du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, présidé par l'Ambassadeur Gaspar Martins.

**M. Muñoz** (Chili) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, le Chili souhaite remercier M. Kalomoh pour son exposé détaillé sur la situation actuelle en Guinée-Bissau. Nous souhaitons également remercier le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Ramos-Horta, Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise, pour son excellente déclaration.

Le Chili condamne l'utilisation de la force en Guinée-Bissau et aimerait signaler que les coups d'État, qu'ils soient brutaux ou sans effusion de sang

doivent être rejetés de la même façon. Néanmoins, nous reconnaissons dans cette situation, le rôle fondamental joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ceci est un signe positif qui montre que l'Afrique désire assumer la responsabilité de régler ses propres problèmes.

Grâce à l'intervention et à l'approche de la CEDEAO, les événements ont pris une tournure positive après le coup d'État. Nous nous félicitons des accords qui ont été réalisés, de la signature d'une Constitution de transition et des engagements pris concernant la tenue d'élections, de même que la désignation d'un Président et d'un Premier ministre de transition.

Néanmoins, comme l'ont dit plusieurs délégués autour de cette table, nous croyons qu'il est important que le Conseil de sécurité continue de surveiller la situation de très près, en collaboration avec la CEDEAO, afin de veiller à ce que le Gouvernement intérimaire ne commette pas les mêmes erreurs que le Gouvernement précédent, notamment en ce qui concerne la création de conditions propices à la tenue d'élections au scrutin secret qui soient réellement démocratiques, libres, et ce, dans les délais prévus.

**M. Arias** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Kalomoh et le Ministre du Timor-Leste de leurs déclarations respectives sur la situation en Guinée-Bissau.

Nous condamnons le coup d'État du 14 septembre dernier, même si nous nous félicitons du fait qu'il n'y ait pas eu de victimes et que l'ex-Président Kumba Yalá ait préféré renoncer à son poste après une période d'instabilité politique et économique.

Nous lançons un appel aux autorités militaires pour qu'elles rétablissent la légalité constitutionnelle sans délai. À cet égard, nous nous félicitons des nominations qui ont eu lieu hier en vue de l'instauration d'un Gouvernement provisoire de transition. Dans tous les cas, le rétablissement des institutions civiles de transition devrait contribuer au processus de réconciliation nationale et mener à la tenue d'élections libres et démocratiques à court terme et, enfin, à l'élection d'un nouveau Président de la République.

Pour terminer, nous aimerions lancer un appel à la fourniture d'une aide d'urgence à la Guinée-Bissau,

qui est confrontée à une situation socioéconomique qui ne cesse de se détériorer.

**M. de La Sablière** (France) : Je souhaiterais, comme les orateurs précédents, remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Kalomoh, pour son exposé dans lequel il nous a donné beaucoup d'informations sur la situation sur place, ainsi que M. Ramos-Horta, Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise, qui a apporté ce matin une contribution très utile aux travaux du Conseil. La France a condamné le coup d'État du 14 septembre dans la ligne des principes qui sont fixés par l'OUA. Nous appuyons la démarche de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et nous pensons d'ailleurs, qu'il est bien que le Conseil de sécurité, dans sa précédente déclaration, l'ait fait de manière très affirmée, car dans des situations de ce type, les organisations régionales ou sous-régionales peuvent être d'un très grand secours, et la CEDEAO a montré, au cours des dernières années, à quel point sa contribution pouvait être utile.

Il nous semble, comme les orateurs précédents, que la situation reste, sur place, malgré les évolutions qui nous ont été indiquées, très préoccupante, qu'il est important que le Conseil de sécurité la suive de très près. Nous avons donc pris note des informations qui nous ont été communiquées ce matin. Nous prenons acte de la démission du Président Kumba Yalá et des arrangements de transition. Il semble que la voie paraisse ouverte à la restauration de l'ordre constitutionnel, mais il est indispensable que les autorités civiles de transition mettent tout en oeuvre pour tenir dans les plus brefs délais, et de façon juste, crédible, transparente, des élections législatives, qui étaient initialement prévues pour le 12 octobre et, à cet égard, je rejoins la question de l'Ambassadeur Konuzin; je serais très heureux de savoir ce que les Nations Unies pourraient faire pour aider à ce que ce calendrier puisse être tenu dans les délais qui ont été fixés.

**M. Sow** (Guinée) : Monsieur le Président, les présentes consultations sur les récents développements intervenus en Guinée-Bissau viennent à point nommé. Ma délégation tient à vous en exprimer sa reconnaissance et à remercier M. Kalomoh pour la qualité et la densité du rapport qu'il vient de nous présenter à ce sujet. J'exprime également mon appréciation au Ministre Ramos-Horta pour son

intéressante communication. Je salue la présence parmi nous de notre collègue M. Cabral, Représentant permanent de la Guinée-Bissau à l'ONU.

Compte tenu de la précarité de la situation et des incertitudes qui prévalent en Guinée-Bissau, la responsabilité primordiale de notre pensée en matière de gestion des crises et de restauration de la stabilité nous interpelle. Nous devons relever le défi par une vigilance accrue et le suivi régulier de l'évolution en cours, pour une meilleure maîtrise de ce dossier.

Le renversement, dans la nuit du 13 au 14 septembre du Président Kumba Yalá, par un comité militaire, qui s'est autoproclamé, de restauration de l'ordre constitutionnel et de la démocratie, vient une nouvelle fois nous révéler qu'en Afrique, seule, une réponse collective et ferme des États membres, du voisinage, de la sous-région et du continent est en mesure de s'opposer et d'empêcher la réussite d'un coup d'État. À cet égard, il convient de saluer l'action énergique et rapide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de leurs États membres en vue de défendre la légalité et d'assurer le rétablissement progressif de la vie constitutionnelle en Guinée-Bissau.

Ma délégation se félicite également de la contribution positive de l'ONU et de la Communauté des pays de langue portugaise pour stabiliser la situation. La renonciation au pouvoir par le Président Kumba Yalá, et ce, comme il l'a dit dans l'intérêt supérieur de la nation, au nom de l'unité nationale et pour la paix, de même que l'appel qu'il a lancé à la formation immédiate d'un gouvernement civil d'unité nationale et l'organisation d'élections générales selon un calendrier consensuel, ont été favorablement accueillis par le peuple de Guinée-Bissau, les pays de la sous-région et certains membres de la communauté internationale.

Tout ceci a contribué à la négociation et à la signature de la charte de transition politique par la classe politique de Guinée-Bissau.

À présent, une paix relative est restaurée et les troupes auraient intégré les casernes. C'est là un pas dans la bonne direction, mais un pas qu'il faut consolider par des mesures politiques, économiques et sociales hardies susceptibles de mobiliser l'adhésion et le plein soutien de la société internationale et des organismes d'aide et d'assistance.

La Guinée-Bissau a en effet, aujourd'hui plus qu'hier, besoin de l'appui de la communauté internationale dans son effort de reconstruction économique et politique. L'échec du Président Kumba Yalá, à notre avis, procède à la fois d'une transition politique chaotique, de méthodes de gouvernement et de résultats économiques et sociaux décevants, de même que d'une insuffisance notoire des soutiens diplomatiques et financiers extérieurs.

Des promesses avaient été faites dans de multiples enceintes bilatérales et multilatérales, sans une traduction concrète sur le terrain. C'est ainsi que la Guinée-Bissau, trois années après s'être engagée dans la voie démocratique, à l'issue d'élections pluralistes, jugées libres et transparentes, organisées le 16 janvier 2000, n'a jamais cessé en fait d'être un pays en crise profonde, presque en état d'asphyxie. Tout ceci, ajouté à une situation sociale explosive marquée par une accumulation excessive d'arriérés dans le paiement des salaires des fonctionnaires, a fait le lit aux putschistes, qui ont avancé comme prétexte à leur opération la volonté de mettre la Guinée-Bissau à l'abri d'une nouvelle guerre civile.

Comment ne pas partager à ce stade l'analyse faite par notre Secrétaire général dans son allocution devant notre Conseil au sujet du thème justice et état de droit quand il souligne :

« la tenue d'élections dans un contexte de grande fragilité de l'état de droit ne favorisait guère l'instauration d'une gouvernance démocratique durable.

En abordant ces problèmes, on touche à un certain nombre de questions délicates – la souveraineté, les traditions, la sécurité, la justice et la réconciliation. Les difficultés qui se posent dans ce domaine sont d'ordre non pas seulement technique mais également politique. »  
(S/PV.4833, p. 2)

L'exemple de la Guinée-Bissau a valeur de test pour notre Conseil quant à la pertinence et la validité des mécanismes à mettre en place en période de transition politique dans un pays démuné et miné par de multiples contradictions, un pays qui de surcroît ne bénéficie pas du concours financier du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

C'est pourquoi le Conseil de sécurité doit s'investir pleinement aux côtés de la CEDEAO et de

l'Union africaine pour aider la Guinée-Bissau dans l'opérationnalisation des mécanismes institutionnels de transition vers des élections présidentielles et législatives favorables à de meilleures conditions de stabilité, donc de démocratie, de paix et de développement.

Bref, pour aider à l'émergence d'une nouvelle ère pour la Guinée-Bissau et la région ouest africaine, des efforts soutenus doivent être déployés pour une meilleure coordination des programmes de relèvement économique et de reconstruction politique, arrêtés par le Conseil économique et social, avec l'aide des partenaires de développement et les décisions que ne manquerait pas de prendre notre Conseil en vue de la consolidation de la paix et de la prévention du chaos.

Nous donnons notre accord pour la mobilisation du soutien international en faveur des autorités civiles de transition et pour la prolongation du mandat du Bureau de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et souhaitons que ce dossier soit inscrit en priorité à notre ordre du jour.

**M. Atieh** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation remercie M. Kalomoh, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, pour l'exposé détaillé qu'il nous a fait à propos des récents événements en Guinée-Bissau. Nous souhaitons la bienvenue également au Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise, et nous le remercions de son exposé circonstancié.

Il est indéniable que la situation en Guinée-Bissau est extrêmement difficile sur les plans politique, économique et social, notamment à la suite du coup d'État qui a eu lieu dans le pays. Nous devons confronter la crise avant qu'elle ne tourne à une catastrophe dont nous ne pourrions plus contrôler les conséquences. Nous aspirons à un règlement rapide des différends politiques en Guinée-Bissau et à un retour à l'ordre constitutionnel, en prévision des élections, dont nous espérons qu'elles auront lieu dans les mois qui viennent.

Ma délégation est favorable au rôle du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ainsi qu'au rôle très important que jouent l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour aider à la stabilisation de la situation dans le pays.

Nous soutenons les autres délégations qui ont invité la communauté internationale à offrir une assistance économique d'urgence à la Guinée-Bissau afin que ce pays puisse surmonter cette période de transition difficile et afin d'empêcher l'aggravation du chaos politique et économique.

**M. Zhang Yishan** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général M. Kalomoh de son exposé sur la situation en Guinée-Bissau. Je souhaite également remercier le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise. Nous nous félicitons de sa présence parmi nous et le remercions de son exposé.

La Chine s'inquiète des récents événements en Guinée-Bissau. Nous avons cependant noté des changements récents dans la situation, notamment la désignation d'un Président et d'un Premier Ministre intérimaires. Les représentants des différents partis sont en train de tenir des pourparlers sur différents aspects de la période de transition. Nous espérons que la situation se normalisera bientôt et qu'il sera possible de procéder à un redressement et au développement de l'économie.

La Chine se félicite du rôle constructif joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise pour trouver une solution à la crise en Guinée-Bissau. La question de la Guinée-Bissau montre encore une fois l'importance du développement économique et l'interdépendance entre les questions politiques et économiques. La communauté internationale a l'obligation d'accroître son aide économique et financière à la Guinée-Bissau afin de surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés les Bissau-Guinéens et permettre au pays d'avancer sur la voie de la normalité et d'un développement sain. La Chine est disposée à oeuvrer de concert avec l'Organisation des Nations Unies et avec les organisations régionales en vue d'un règlement rapide de la question.

**M. Aguilar Zinser** (Mexique) (*parle en espagnol*) : À l'instar des délégations précédentes, nous remercions chaleureusement le Sous-Secrétaire général, M. Tuliameni Kalomoh, et le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Jose Ramos-Horta pour les informations qu'ils ont données au Conseil ainsi que pour les vues qu'ils ont exprimées en

ce qui concerne le rétablissement de la démocratie en Guinée-Bissau.

Je tiens à signaler que la visite en Guinée-Bissau de la mission conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social nous a permis de prendre conscience de la fragilité du processus. Nos échanges avec les autorités militaires, les partis politiques et les fonctionnaires du Gouvernement nous ont permis de comprendre qu'il s'agissait d'un processus fragile et qu'il y avait des risques imminents.

Dans notre évaluation, nous avons souligné ce que d'autres membres du Conseil ont déjà noté : la situation économique et sociale bissau-guinéenne et les conditions dans lesquelles fonctionnait le Gouvernement auguraient de problèmes sérieux sans l'assistance économique d'urgence, qui était et reste nécessaire.

Mon gouvernement condamne et déplore le coup d'État qui a eu lieu en Guinée-Bissau, et considère qu'il s'agit d'une atteinte à l'ordre constitutionnel qui ne saurait constituer une bonne base pour l'établissement d'un gouvernement démocratique. Néanmoins, compte tenu de la situation critique qui a prévalu en Guinée-Bissau, nous apprécions les efforts de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) pour veiller à ce que, même dans ces conditions, le processus politique soit restauré et que l'on parvienne aux accords et consensus internes nécessaires en vue de la tenue d'élections législatives et présidentielle futures.

Nous regrettons que ces élections aient été reportées par rapport à la date annoncée lors de la mission du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Toutefois, nous savons que la tenue d'élections législatives est un premier pas sur la voie du rétablissement de la démocratie constitutionnelle en Guinée-Bissau qui exige l'appui et la participation de toutes les forces politiques ainsi que la confiance des citoyens.

Nous considérons qu'il s'agit là d'une première tâche fondamentale pour l'Organisation des Nations Unies. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO et la CPLP sont les organisations les plus à même de faire comprendre à la population et aux partis politiques bissau-guinéens que, dans les circonstances actuelles, les élections

législatives sont la seule solution viable pour le pays. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale peuvent donc faire beaucoup pour renforcer la transparence et l'équité du processus et veiller à la participation de tous les citoyens. Nous espérons que l'Organisation des Nations Unies organisera les efforts de la communauté internationale en appui, premièrement, aux élections législatives, puis à l'élection présidentielle auxquelles les nouvelles autorités de la Guinée-Bissau semblent désormais attachées. Nous tenons également à signaler que la communauté internationale devra faire preuve de vigilance dans les mois à venir et veiller à ce que les difficultés économiques et les conditions sociales prévalant en Guinée-Bissau n'exacerbent pas la crise politique.

Il est très important que la communauté internationale soit active en Guinée-Bissau pour tenir ses engagements antérieurs et concrétiser ses offres d'appui économique. L'Organisation des Nations Unies doit en priorité veiller à ce que l'aide économique parvienne à ses destinataires et à ce que les instruments de la communauté internationale permettent de s'assurer que l'aide économique est utilisée comme convenu. Nous pensons que si l'aide économique s'est faite attendre en Guinée-Bissau, c'est parce que les donateurs n'étaient pas pleinement convaincus que ces ressources seraient utilisées aux seuls fins prévues. Maintenant, dans la nouvelle situation, il convient de redoubler d'efforts pour que, grâce à l'appui de l'Union africaine, de la CEDEAO et, bien entendu, de la CPLP, l'Organisation des Nations Unies puisse jouer un rôle plus important pour faire en sorte que les ressources fournies soient utilisées aux fins souhaitées.

La Guinée-Bissau fait partie d'une région qui traverse des difficultés. La laisser aller à la dérive en ce moment, alors qu'elle est aux prises avec des problèmes économiques et sociaux et à une crise politique, reviendrait à appuyer et à encourager les violences qui ont, hélas, éclaté en Afrique de l'Ouest ces dernières années. Durant notre visite en Guinée-Bissau, nous n'avons pas manqué de remarquer le grand nombre de jeunes chômeurs auxquels toute dignité est refusée dans la situation économique qui prévaut dans leur pays, qui pourraient être victimes de violences, ce qui pourrait engendrer des situations semblables à celles que nous avons vues dans les pays voisins.

Pour terminer, ma délégation estime que si l'on veut traiter des problèmes de la Guinée-Bissau en adoptant une perspective internationale axée sur la prévention des conflits et le règlement du différend qui y a éclaté, il importe de coordonner les efforts des institutions impliquées et des instances qui travaillent au niveau régional et au niveau des Nations Unies.

Mon pays espère donc que le Conseil de sécurité continuera d'oeuvrer étroitement avec le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau du Conseil économique et social, le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, pour veiller à ce que tous les participants oeuvrent efficacement dans leur domaine de compétence. En ce qui nous concerne, il s'agit de rétablir la paix et la sécurité; en ce qui concerne le Conseil économique et social, il s'agit de créer les conditions propices au développement économique et social durable. Oeuvrer conjointement nous permettra de faire face à la situation qui prévaut dans ce pays.

**Le Président** (*parle en anglais*): Tous les commentaires que j'aurais pu faire en tant que représentant de mon pays ayant déjà été émis par les autres orateurs, je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

**M. Cabral** (Guinée-Bissau): Monsieur le Président, je voudrais vous remercier, au nom de ma délégation, pour l'occasion que vous nous offrez aujourd'hui de participer à la présente séance sur la situation qui prévaut en Guinée-Bissau. Nous sommes en effet redevables aux membres du Conseil de l'intérêt qu'ils portent à notre pays, un petit pays en difficulté

– je dirais même un pays en détresse. Cette sollicitude ne s'est jamais démentie, et je crois que les interventions que nous avons entendues ce matin nous confortent dans la conviction qu'avec l'aide du Conseil de sécurité et du reste des membres de la communauté internationale, nous serons à même de relever les défis, c'est-à-dire de revenir sur ce que nous avons toujours souhaité: rétablir l'ordre constitutionnel dans notre pays et créer les conditions d'une démocratie véritable.

Je voudrais préciser au Conseil qu'en élisant M. Kumba Yalá en janvier 2000, le peuple de Guinée-Bissau avait souhaité qu'il fût possible que le pays optât définitivement pour la démocratie. Le peuple bissau-guinéen avait souhaité qu'il fût possible que

toutes les conditions soient créées pour qu'une démocratie participative voie le jour dans notre pays. Le peuple bissau-guinéen avait souhaité qu'il fût possible, à travers une gestion rigoureuse des maigres ressources de notre pays, d'assurer la distribution équitable de ces ressources.

Les circonstances que nous vivons aujourd'hui constituent la conséquence directe d'une mauvaise gestion des affaires de l'État. Je voudrais remercier M. Kalomoh, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques chargé de l'Afrique, pour les informations qu'il a bien voulu porter à l'attention du Conseil. Je crois que ces informations sont venues convaincre une fois de plus les membres du Conseil de la gravité de la situation qui prévaut dans notre pays. Mais l'exposé de M. Kalomoh est aussi venu confirmer un état de fait que les rapports successifs du Secrétaire général avaient mis à jour : une instabilité chronique dans un pays qui est confronté à des difficultés économiques et financières graves.

Je voudrais aussi remercier le Ministre des affaires étrangères de la République de Timor-Leste, notre grand ami et frère José Ramos-Horta qui, au nom de la communauté des pays de langue portugaise, a conduit une mission en Guinée-Bissau. Mais ce n'est pas seulement en cette qualité qu'il s'est rendu en Guinée-Bissau. Il s'est rendu en Guinée-Bissau en véritable frère et en connaisseur de la situation en Guinée-Bissau, de la psychologie des habitants de ce pays et, surtout, il y est allé dans l'intention de comprendre pour être plus à même de nous prodiguer les conseils les plus appropriés. C'est ce qu'il a fait, et nous l'en remercions.

Je voudrais remercier tous ceux qui concourent à une meilleure compréhension de la situation en Guinée-Bissau. Je veux nommer le Comité spécial consultatif du Conseil économique et social et le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique du Conseil de sécurité. Je veux nommer, avec insistance et grande gratitude, le Groupe des Amis, placé sous l'impulsion dynamique de l'Ambassadeur de la Gambie qui fait des efforts incessants pour faire en sorte que la Guinée-Bissau soit mieux comprise et, partant, puisse être aidée de façon adéquate.

Nous sommes devant une situation humanitaire. Il est vrai qu'un coup d'État a eu lieu en Guinée-Bissau. Nous comprenons tous ceux qui, avec vous,

Monsieur le Président, et les membres du Conseil de sécurité, ont condamné cet acte. Nous déplorons qu'il ait fallu avoir recours à cette forme de changement dans notre pays. Le Comité militaire lui-même l'a reconnu. J'ai sous les yeux son communiqué dans lequel il reconnaît que tout changement par la force de l'ordre constitutionnel est condamnable. Mais il y a des circonstances dans lesquelles on doit faire l'effort nécessaire pour comprendre ce qui se passe dans un pays. L'Ambassadeur Zinser, tout à l'heure, a rappelé ce que lui-même et ses collègues ont constaté en Guinée-Bissau : une instabilité, une situation dont la précarité laissait déjà prévoir la situation que nous vivons aujourd'hui.

Il convient d'éviter la tentation d'une comparaison qui, parfois, n'est pas tellement exacte. Nous ne sommes pas en faveur des coups d'État. Mais je dois dire que la situation en Guinée-Bissau n'est pas semblable à celle qui a prévalu ou qui prévaut aujourd'hui en République centrafricaine. Le peuple bissau-guinéen a applaudi parce que le peuple bissau-guinéen, dont tout le monde reconnaît la dignité, a vécu et enduré dans le silence, dans sa chair, des difficultés inqualifiables. On ne peut pas demander à un peuple de souffrir indéfiniment. On ne peut pas demander à des pères de famille qui ne sont pas en condition de faire vivre leurs enfants, de continuer à se serrer la ceinture. Il y a des limites. Nous aurions souhaité qu'il fût possible que ces changements aient lieu autrement.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour demander à la communauté internationale de comprendre la situation en Guinée-Bissau, de nous aider à faire en sorte que les changements que nous souhaitons, et que allons mettre en oeuvre, puissent se produire dans la sérénité et dans la stabilité, et que tous les participants, partis politiques, membres de la société civile – toute la population en général – puissent participer à la gestion rigoureuse d'un pays pauvre mais qui veut se relever. Je crois que c'est cet aspect qui doit peut-être retenir l'attention de la communauté internationale. Notre décision et notre engagement de tout entreprendre pour que le pays puisse se relever, pour que nous puissions remettre le pays sur les rails – autrement dit, nous engager sur la voie démocratique – se traduisent par le fait que, à travers des consultations, concertations et discussions approfondies, tous les participants et acteurs de la vie politique bissau-guinéenne ont convenu d'une charte de transition. Cette charte est claire et précise : elle indique sans équivoque toutes les

étapes qui doivent être entreprises pour que le pays retrouve l'ordre constitutionnel que nous souhaitons tous. À commencer d'abord par le Comité militaire de restauration de l'ordre constitutionnel et démocratique qui, comme il l'a été indiqué ici, a reconnu qu'il était indispensable et conforme aux principes internationaux que le pays soit dirigé par des civils. À commencer par les partis politiques qui ont reconnu qu'il était indispensable que chacun inscrive son action sous l'enseigne de l'intérêt supérieur de la nation. À commencer aussi par la société civile qui est, plus que jamais, décidée à participer à la gestion rigoureuse des affaires de notre pays.

Il est toujours difficile d'accepter un changement de ce genre, mais je crois que nous devons, comme l'a indiqué M. Kalomoh, faire l'effort nécessaire pour comprendre qu'il y a un processus de « give and take », qui devra nous conduire très rapidement à un retour de l'ordre constitutionnel et démocratique.

Pour l'heure, il convient qu'avec votre aide et celle de l'ensemble de la communauté internationale, il soit possible de mobiliser les ressources nécessaires, car personne ne peut être tenu de faire des miracles. Je crois que dans un pays qui souffre, comme le nôtre, et qui a toutes les difficultés à se relever, il serait tout à fait aisé de comprendre qu'il faille, et de façon urgente, lui apporter l'aide financière nécessaire à un redémarrage rapide.

L'Organisation des Nations Unies, dont on a voulu savoir quel est le rôle, a mis sur place, grâce au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un fonds de gestion économique d'urgence qui pourra, s'il est alimenté le plus rapidement possible, aider le pays à répondre favorablement à certaines exigences d'ordre financier.

Je voudrais remercier ici et maintenant le PNUD et son représentant en Guinée-Bissau pour le rôle utile et efficace et pour le courage dont il a fait montre dans l'exercice de ses responsabilités. Je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, que nous ferons tout pour mériter la confiance de la communauté internationale et que tout sera entrepris, avec le concours de chacun et de tous, pour que le pays retrouve la démocratie véritable et pour qu'enfin nous puissions mettre notre énergie, notre compétence et les maigres ressources de notre pays à la disposition d'un peuple qui en ont grandement besoin et qui mérite d'être aidé.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Sous-Secrétaire général Kalomoh qui va répondre aux observations et aux questions.

**M. Kalomoh** (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier les membres du Conseil pour les observations aimables qu'ils ont formulées à l'endroit de notre Bureau en Guinée-Bissau et de l'excellent travail que nous effectuons.

Je voudrais répondre à une observation du représentant de la Fédération de Russie, reprise ensuite par la France, concernant le rôle de l'ONU qui consiste à veiller à ce que les élections aient lieu comme prévu. Certes, nous savons tous que la principale responsabilité de la création d'un environnement propice à ces élections revient aux dirigeants du pays, mais je pense qu'il serait bon que nous restions vigilants, que nous suivions de près l'évolution de la situation, que nous continuions à appuyer les efforts des dirigeants nationaux alors qu'ils avancent dans la préparation des élections, conformément au calendrier qui leur a été donné et que nous veillions à ce qu'ils tiennent leurs engagements et respectent la date butoir fixée. Nous pensons également que les dirigeants de la sous-région devront continuer à appuyer les efforts des dirigeants bissau-guinéens et à les encourager à honorer leur engagement de respecter le calendrier pour la tenue des élections.

Il existe un certain nombre de facteurs qui exigent une attention constante. L'un d'entre eux, à l'évidence, est l'appui de la communauté des donateurs au processus électoral. Comme vient de le dire l'Ambassadeur de la Guinée-Bissau, l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du PNUD, a pris des dispositions pour appuyer le processus électoral.

Mais il est un autre facteur qui pourrait avoir une influence sur le calendrier des élections, c'est le problème des arriérés de salaires. Le Secrétariat, le Groupe des amis de la Guinée-Bissau et le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social essayent de mobiliser des ressources auprès de la communauté des donateurs pour aider le gouvernement à payer les arriérés de salaires. Nous savons que les donateurs éprouvent parfois certaines difficultés à offrir une assistance budgétaire, mais nous espérons qu'ils feront preuve de souplesse et de pragmatisme et qu'ils tenteront de voir comment ils peuvent au mieux aider à résoudre ces difficultés budgétaires.

Je note avec satisfaction le fait que pratiquement tous les membres ont insisté sur le besoin de stabilité. La communauté internationale a investi beaucoup de ressources et d'énergie dans le processus électoral en Afrique et ailleurs. Mais nous avons tous pris conscience du fait que des élections en elles-mêmes n'apportent pas la stabilité. Ce sont les efforts soutenus en faveur des programmes de développement des pays, en particulier ceux qui sortent d'un conflit, qui garantissent la stabilité. Du moins, c'est dans cet esprit que nous jugeons essentiel que la communauté internationale demeure déterminée à aider le peuple et le Gouvernement bissau-guinéens à développer leurs maigres structures publiques, afin qu'elles puissent soutenir le futur gouvernement élu. Sans cet appui, comme nous l'ont rappelé les représentants du Pakistan et de la Guinée-Bissau, les dirigeants se succéderont; hier le Président Vieira, aujourd'hui le Président Kumba Yalá, et demain, un autre. C'est pourquoi, sans un appui constant, l'instabilité se poursuivra.

Pour récapituler, je voudrais simplement dire que l'ONU s'emploie à mobiliser cet appui. Nous avons passé des accords avec le PNUD pour soutenir le processus électoral et nous sommes convaincus que si les conditions nécessaires à la tenue des élections continuent d'être réunies, nous serons suffisamment préparés pour apporter cet appui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Russie.

**M. Konuzin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Autant qu'il m'en souviennne, les élections étaient prévues pour le 14 octobre en Guinée-Bissau et des fonds ont été donnés par les donateurs en vue de leur préparation. Je voudrais savoir si vous avez des informations, si ces fonds sont effectivement arrivés à

destination et si l'on a commencé à en faire usage? Y a-t-il eu des préparatifs pour les élections, tels que l'inscription des électeurs? Est-ce qu'il faudrait plus d'argent pour préparer les élections?

Je comprends qu'il puisse ne pas être possible de donner une réponse immédiate aujourd'hui, mais je serais très reconnaissant au Secrétariat si lors du prochain exposé sur cette question, il puisse fournir plus de détails sur la façon dont l'Organisation des Nations Unies et ses institutions participent au processus démocratique en Guinée-Bissau ainsi que sur les moyens disponibles et les ressources requises.

**M. Kalomoh** (*parle en anglais*) : Si les élections se tenaient le 12 octobre, nous aurions les ressources nécessaires pour les appuyer. Je dirais que nous avons reçu des engagements généreux. Certains se sont concrétisés et d'autres ne l'ont pas été en raison des incertitudes du report. Nous avons pris des dispositions pour faire en sorte que les ressources fournies pour les élections soient gérées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), répondant ainsi aux préoccupations légitimes des donateurs qu'elles ne puissent pas être utilisées pour les objectifs assignés.

Nous promettons de fournir des informations précises sur le rôle que nous jouons et sur les catégories sociales bénéficiant de l'assistance, lors de notre prochain exposé au Conseil. Il reste que nous sommes satisfaits de la réponse des donateurs et de la gestion des ressources au niveau du bureau du PNUD en Guinée-Bissau.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 5.*